

Questions au Feuilleton

3. Travaux publics Canada n'a pas de projet d'achat-location dans la province de Québec. Il y a par contre deux projets de location avec option d'achat, soit les Terrasses de la Chaudière et place du Centre, et les dépenses engagées à cette fin sont les suivantes: Avant 1976-1977: aucune; en 1976-1977: 2 millions de dollars; en 1977-1978: 12 millions de dollars (montant prévu); Total: 14 millions de dollars (montant prévu).

4. En 1978-1979, le montant affecté aux projets cités s'élève à 35 millions de dollars. Le budget de 1979-1980 n'est pas encore fixé.

LA GUERRE CHIMIQUE

Question n° 1307—**M. Jones:**

1. Le gouvernement est-il au courant que l'Union soviétique produit des virus et des microbes mortels et, dans l'affirmative, quel est le nom exact de chacun? Quels sont leurs effets en détail?

2. Le gouvernement sait-il que l'Union soviétique accumule différents types d'agents chimiques de guerre et, dans l'affirmative, quels sont-ils? Quels sont leurs effets en détail?

3. Le Canada est-il bien préparé pour lutter contre toute invasion grave de maladies dangereuses? Quel est, en détail, notre plan d'action à cet égard?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. Divers virus et bactéries sont cultivés dans les laboratoires spécialisés d'un certain nombre de pays. Parmi ces agents, certains causent des maladies graves et souvent mortelles pour l'homme, par exemple la variole (Poxvirus Variolae), (l'encéphalite de Saint-Louis), la peste (Yersinia pestis) et la fièvre hémorragique (virus Ebola et de Marburg). Cette culture en laboratoire vise, entre autres buts, à isoler et à déterminer, à partir de spécimens cliniques, l'agent causal de la maladie chez l'homme. Elle permet également de préparer les réactifs nécessaires pour établir le sérodiagnostic de ces maladies. A notre connaissance, l'Union soviétique ne produirait pas ces agents, ou d'autres du genre, pour des fins différentes. Les symptômes varient, mais dans le cas de certaines maladies, variole, encéphalite virale et peste par exemple, les manifestations sont bien connues. La fièvre hémorragique est liée à une diversité de symptômes, surtout maux de tête graves, maux de gorge, douleurs musculaires et hémorragies internes.

2. Un certain nombre de pays ont vraisemblablement mis à l'essai différents produits de guerre chimique, depuis les gaz lacrymogènes et les composés qui provoquent des ampoules et des brûlures jusqu'à ceux qui entraînent rapidement la mort (gaz à base de composés d'organo-phosphorés qui agissent sur le système nerveux).

3. Il est maintenant admis que l'augmentation des déplacements entre pays accroît le risque d'importation de maladies dangereuses auparavant inconnues au Canada. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a mis sur pied un groupe de travail, qui a préparé un plan d'urgence canadien destiné à coordonner une action rapide, au cas où les manifestations d'une maladie dangereuse prendraient des proportions nationales. On sait également que la lutte contre les maladies dangereuses, importées ou domestiques, repose sur l'existence d'un laboratoire disposant d'installations qui permettent d'établir rapidement un diagnostic précis et d'assurer toute la

[M. Buchanan.]

protection possible au personnel et à la population, ainsi que d'un hôpital pour contagieux. Le gouvernement fédéral s'est engagé à construire un établissement de ce genre et un laboratoire à sécurité maximale. Il existe de plus des rapports étroits entre le gouvernement fédéral et les provinces au sujet de l'acquisition du matériel portatif essentiel.

* * *

[Français]

QUESTION TRANSFORMÉE EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENT

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, si la question n° 751 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, ce document serait déposé immédiatement.

[Texte]

LES TRAVAUX PUBLICS

Question n° 751—**M. Howie:**

Depuis le 1^{er} janvier 1977, combien le ministère des Travaux publics a-t-il dépensé pour l'aménagement paysagiste des bureaux et pour quels projets?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. l'Orateur: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le vendredi 26 mai, de la motion de M. Chrétien: Que le bill C-56, tendant à modifier le droit fiscal et à autoriser des paiements portant sur les réductions de taxes de vente provinciales, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier, ainsi que de l'amendement de M. Broadbent (p. 5548)

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, dans l'édition du 20 mai du *Free Press* de Winnipeg, on pouvait lire en éditorial les commentaires suivants sur le budget fédéral:

Il est maintenant manifeste que le gouvernement fédéral a gâché l'application des réductions de taxe de vente annoncées dans le budget du 10 avril.

Le *Free Press* de Winnipeg n'est pas le seul journal à penser ainsi; d'ailleurs ce point de vue n'est pas exclusivement celui de l'Ouest du Canada. En général, il est partagé par tous les Canadiens qui ont étudié le gâchis qui a résulté du budget du 10 avril et les seuls partisans de la position et des contrepositions adoptées par le gouvernement fédéral ont été le ministre des Finances (M. Chrétien) et ses collègues.